

SUIVI DES PEUPELEMENTS DE BROCHETS AU SEIN DES RIVIERES MARNE, OURCQ ET DU CANAL DE L'OURCQ

**Suite à la capture d'un brochet marqué d'une bague, veuillez
compléter la fiche de renseignements ci-dessous**



FICHE DE RENSEIGNEMENTS :

Date de capture	
Numéro d'identification du poisson (ex : 00256)	
Taille (en cm)	
Poids (en Kg)	
Lieu de capture (le plus précis possible ; cours d'eau, rive droite ou rive gauche, lieu-dit, ...)	
Remise à l'eau du poisson (rayer la mention incorrect)	OUI NON
Coordonnées du pêcheur : - Nom / Prénom - Adresse (e-mail également si possible)	

Ce document est à compléter et à retourner à la Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique par mail à fed.peche77@wanadoo.fr ou à l'adresse suivante :

**Fédération de Seine-et-Marne pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique
22, rue des Joncs – Aubigny
77950 Montereau-sur-le-Jard**